

Image not found or type unknown



Attribution d'une prime sociale

Par **remi27**, le **13/02/2011** à **14:54**

bonjour,
ma mairie veut accorder une prime à l'employée communale qui s'occupe de la garderie periscolaire(payante).celle ci a deux enfants qu'elle prends avec elle et doit donc regler un montant comme tous parents,mais la mairie jugeant ce montant trop élevé (se basant sur le fait qu'elle obligé de mettre ses enfants en garderie vu ses horaires)a décidé de lui attribuer une prime correspondant à la moitié de ce qu'elle doit versé.en a t elle le droit .
merci